

REUNION du 17 janvier 2024

PV N.14

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) –

ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – FRUGIER Thomas

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

FINALES DEPARTEMENTALES FOOT ANIMATION

Suite à la validation du Comité Directeur du District en date du 13/01 et sur proposition de la Commission Foot Animation, voici les dates et lieux des finales :

FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13

- Attribution au club du CS FEYTIAT pour le samedi 06 avril sur la journée.

FINALE LACORRE U11

- Attribution au club de l'USA CONDAT pour le samedi 1^{er} juin après-midi.

FINALE CAILLETON et BOUCHER U13

- Attribution au club de l'AS AIXE SUR VIENNE pour le samedi 08 juin après-midi.

FINALE VILLEDIEU U11

- Attribution au club de l'AS AIXE SUR VIENNE pour le samedi 08 juin après-midi.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOT ANIMATION

ARBITRAGE FINALES DEPARTEMENTALES FOOT ANIMATION

Les frais d'arbitrage des finales suivantes seront réglés directement par le District aux jeunes arbitres dont le nombre est le suivant :

FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13

- 12 arbitres sur la journée

FINALE LACORRE U11

- 12 arbitres sur l'après midi

FINALE CAILLETON et BOUCHER U13 et CAILLETON

- 12 arbitres sur l'après midi

FINALE FUTSAL U11

- 4 arbitres sur la journée

CATEGORIE U13

RAPPEL AUX CLUBS

*La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser **OBLIGATOIREMENT***

CHAMPIONNAT :

Début de la prochaine phase le samedi 20 janvier, merci aux clubs d'utiliser la FMI.

PHASE 1 :

Voici le classement de la phase sous réserve de procédure en cours :

D1

Accession critérium régional U13 :

LIMOGES FOOTBALL 1 – AURENCE/ROUSSILLON 1 et AS AIXE SUR VIENNE 1

Rétrogradation en D2 :

CS FEYTIAT 1 – US ST LEONARD 1 – SC VERNEUIL SUR VIENNE 1 et LIMOGES LA BASTIDE 1



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOT ANIMATION

D2

Accession D1 :

LIMOGES FOOTBALL 2 – ENT FOOT SUD/LA CROISILLE/LINARDS 1 – AURENCE/ROUSSILLON 2 – LIMOGES
BEAUBREUIL 1 et ENT NANTIAT/COMPREIGNAC 1

Rétrogradation en D3 :

CS FEYTIAT 2 – GJ FUN 87 1 – LIMOGES VIGENAL 1 et US BESSINES MORTEROLLES 1

D3

Accession D2 :

ENT FCCL/ST PRIEST 1 – FC BOISSEUIL 87 2 et OCCITANE FC 1

PHASE 2

Calendrier des rencontres :

Pour les 3 niveaux :

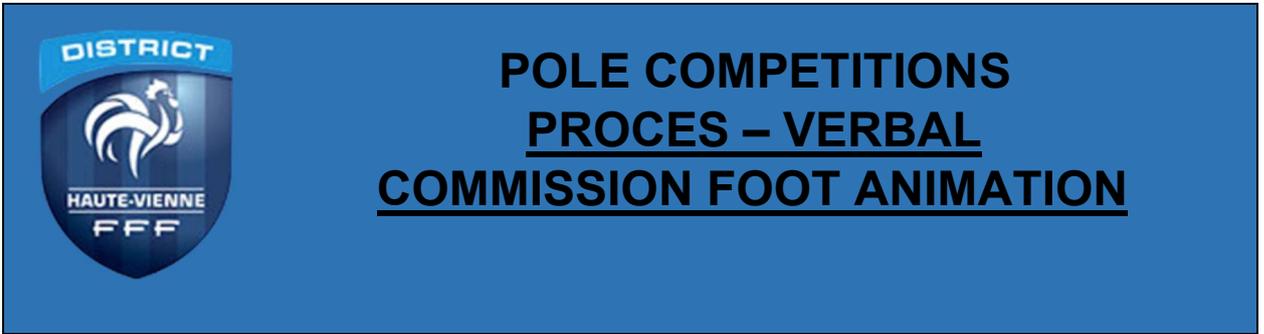
- J1 : 20/01
- J2 : 03/02
- J3 : le 09/03
- J4 : le 16/03
- J5 : le 23/03
- J6 : le 30/03

D1 – D2

- J7 : le 13/04
- J8 : le 04/05
- J9 : le 25/05

D3

- J7 : le 04/05
- J8 : le 25/05 uniquement pour la poule E



Composition des poules sous réserve de procédure en cours :

U13 D1 - 1 POULE UNIQUE DE 10

POULE A

1	ENT NANTIAT/COMPREIGNAC 1
2	US BEAUNE LES MINES 1
3	ENT FOOT SUD / LA CROISILLE / LINARDS 1
4	JA ISLE 1
5	LIMOGES BEAUBREUIL 1
6	LIMOGES FOOTBALL 2
7	AURENCE-ROUSSILLON 2
8	US SOLIGNAC LE VIGEN 1
9	CA RILHAC RANCON 1
10	AS ST JUNIEN 1

U13 D2 - 2 POULES DE 10 = 20 équipes

POULE A

1	US LIMOGES LA BASTIDE 1
2	SC VERNEUIL SUR VIENNE 1
3	LIMOGES FOOTBALL 3
4	ROCHECHOUART OC 1
5	AS ST JUNIEN 2
6	JA ISLE 2
7	US COUZEIX CHAPTELAT 1
8	ENT FCCL/ST PRIEST 1
9	FC BOISSEUIL 87 1
10	SA LE PALAIS SUR VIENNE 1

POULE B

1	CS FEYTIAT 1
2	US ST LEONARD 1
3	JS LIMOGES LAFARGE 1
4	CA RILHAC RANCON 2
5	AS PANAZOL 1
6	AS BOSMIE CHARROUX 1
7	OCCITANE FC 1
8	SC VERNEUIL SUR VIENNE 2
9	FC BOISSEUIL 87 2
10	GJ EFPN 1



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOT ANIMATION

U13 D3 - 4 POULES DE 8 + 1 POULE DE 9 = 41 équipes

POULE A

1	GJ PAYS DE NEXON 2
2	LIMOGES ASPPT 1
3	ENT FOOTBALL PCN 1
4	AS ST JUST LE MARTEL 1
5	AURENCE-ROUSSILLON 3
6	CA RILHAC RANCON 3
7	LIMOGES LANDOUGE FOOT 1
8	OCCITANE FC 2
9	
10	

POULE B

1	GJ FUN 87 1
2	BESSINES MORTEROLLES 1
3	EFG 1
4	ENT NANTIAT/COMPREIGNAC 2
5	US COUZEIX CHAPTELAT 2
6	ANF 87 1
7	AS ST JUNIEN 3
8	SA LE PALAIS SUR VIENNE 2
9	
10	

POULE C

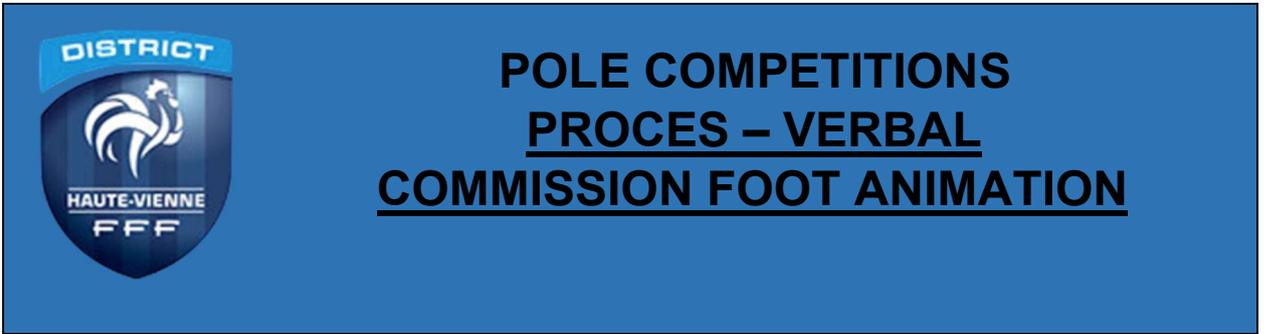
1	ENT FCCO/SEREILHAC 1
2	COGNACOIS FCL 2
3	US FEUILLARDIERS 1
4	LIMOGES LE VIGENAL 1
5	AS AIXE SUR VIENNE 2
6	BESSINES MORTEROLLES 2
7	LAF 1
8	GJ FUN 87 2
9	
10	

POULE D

1	US SOLIGNAC LE VIGEN 2
2	CA RILHAC RANCON 4
3	AS ST JUST LE MARTEL 2
4	US ST LEONARD 2
5	CS FEYTIAT 2
6	SA LE PALAIS SUR VIENNE 3
7	AS AMBAZAC 1
8	ENT FOOT SUD / LA CROISILLE / LINARDS 2
9	
10	

POULE E

1	FC PAYS AREDIEN 1
2	SC VERNEUIL SUR VIENNE 3
3	AS AMBAZAC 2
4	JA ISLE 3
5	LIMOGES BEAUBREUIL 2
6	JS LIMOGES LAFARGE 2
7	US BEAUNE LES MINES 2
8	ASA BOSMIE CHARROUX 2
9	LIMOGES ASPPT 2
10	



FUTSAL

La commission rappelle à tous les clubs que ces 2 journées sont obligatoires.
La prochaine journée est programmée le samedi 27 janvier 2024.

CHALLENGE PITCH

Suite au report du plateau 8 du challenge U13 Pitch, veuillez noter que la Commission Foot Animation a fixé celui-ci le mercredi 24.01.2024 à 14H30.

Le prochain et dernier tour avant la finale est fixé le samedi 10 février.

La commission informe que les plateaux suivants sont décalés au samedi 17 février (même horaire) suite à la participation des clubs au critérium régional :

- Plateau 1 qui sera organisé par LIMOGES FOOTBALL 1
- Plateau 2 qui sera organisé par AS AIXE SUR VIENNE 1
- Plateau 7 qui sera organisé par US ST LEONARD 1

Cependant comme il s'agit du 1^{er} week-end des vacances d'hiver, ces 3 plateaux ont la possibilité d'être joués le mercredi 14 février en accord entre les clubs participants.

- La finale régionale du challenge PITCH aura lieu le week-end du 27 et 28 avril 2024 à GUJAN-MESTRAS (33).

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

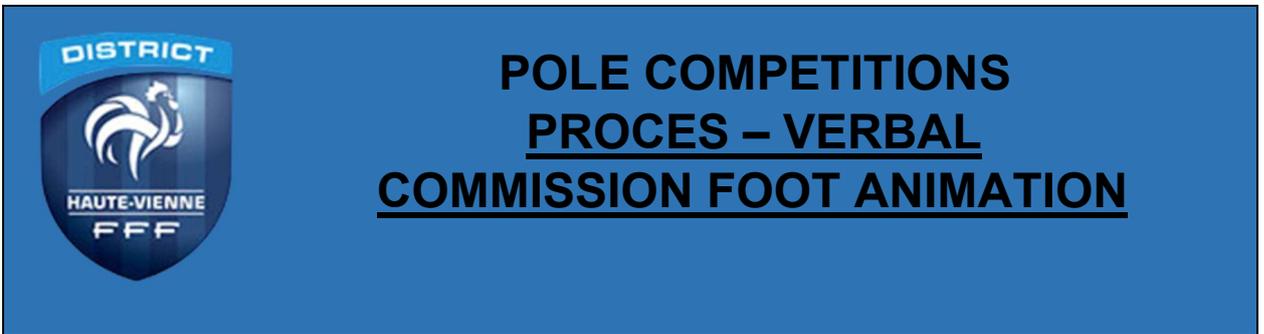
Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h.

CATEGORIE U11

Une dotation de ballons Futsal aura lieu au District le MERCREDI 24 JANVIER à partir de 17H30.

AMENDES

Amende de 11 € au club de Limoges Beaubreuil 1 pour son forfait au plateau 1 D2
Amende de 11 € au club de Beaune/Ambazac 1 pour son forfait au plateau 3
Amende de 14 € au club de ANF 87 3 pour son 2^{ème} forfait plateau 3 D 3
Amende de 11€ au club de Gjef Pays de Nexon 2 pour son forfait au plateau 4 D 3
Amende de 11€ au club de Limoges Bastide pour feuille de plateau reçue hors délais pour le challenge futsal



RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU.

CHALLENGE VILLEDIEU

- Plateau 6 du 02/12/23 organisé par ST PRIEST TAURION à jouer le samedi 27 janvier 2024 impérativement.

CATEGORIE U9/U7

La commission Foot Animation informe tous les clubs, que suite à l'indisponibilité des infrastructures, les journées FUTSAL du samedi 13 et 20 janvier 2024 sont annulées.

La Commission vous rappelle que le club organisateur du plateau U9 ou U7 doit renvoyer au District :

- 1) Le compte rendu
- 2) La feuille de licences

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H.

U9/U7 : RAPPEL : Tout plateau annulé doit être signalé au District.

La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer. **Rappel : 3 équipes par club sur un même secteur**

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**